48e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 42 15 OCTOBRE 1931

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

ACTES DU SAINT-SIÈGE

(*Acta* n° 10, du 1er septembre)

Actes de S. S. Pie XI

I. Constitutions apostoliques. — 1° 20 décembre 1929. Erection au Chili du nouveau diocèse d'*Iquique*, composé du territoire du Vicariat apostolique de Tarapacà, qui est supprimé, et de la province d'Arica, détachée du diocèse d'Arequipa (Pérou). Sa cathédrale sera l'église de l'Immaculée-Conception, à Iquique, et il sera suffragant de Santiago-du-Chili. — 2° 27 janvier 1930. Erection en Bolivie du nouveau Vicariat apost. de *Chiquitos*, composé de trois provinces civiles détachées du diocèse de Santa Cruz de la Sierra ; il aura son siège à San Ignacio. — 3° 27 mars 1931. Erection aux Etats-Unis du nouveau diocèse de *Reno*, composé de tout le territoire de l'Etat de Nevada, jusqu'alors partagé entre les deux diocèses de Salt-Lake-City et de Sacramento. Sa cathédrale sera l'église St-Thomas d'Aquin, à Reno, et il sera suffragant de San-Francisco.

II. Lettres apostoliques. — 1° 14 décembre 1929. L'abbaye cistercienne de Casamare avec toutes les maisons ou monastères qui en dépendent est érigée en Congrégation *sui juris* de la commune Observance. — 2° 3 janvier 1931. Fixation de nouvelles limites entre les Vicariats apost. de Zanzibar (Pères du Saint-Esprit) et de Nyeri (Missionnaires de la Consolata). — 3° 4 janvier 1931. Une partie du territoire à l'est de l'archidiocèse de Calcutta lui est enlevée et incorporée au diocèse de Patna (Indes anglaises). — 4° 4 janvier. Erection, en Afrique du Sud, de la Mission indépendante de *Bulawayo*, composée de territoires enlevés à la Préfecture apost. de Salisbury (Rhodesia) et confiée aux Missionnaires de Mariannhill. — 5° 20 février. L'église Notre-Dame « Causa nostræ lætitiæ, » à Tongres (diocèse de Liège), ancienne cathédrale, puis collégiale, aujourd'hui paroissiale, est érigée en basilique mineure. — 6° 1er mars. Fixation de nouvelles limites entre les Préfectures apost. (Congo Belge) de Coquilhatville (Missionnaires belges du Sacré-Cœur d'Issoudun) et de Basankusu (Missions étr. de Mill-Hill). — 7° 3 mars. La Préfecture apost. de Salisbury (Rhodesia, Afrique du Sud) est érigée en Vicariat (Jésuites anglais). — 8° 9 mars. L'église cathédrale de l'Assomption, à Evora (archevêché au Portugal), est érigée en basilique mineure. — 9° 7 avril. Erection de la Mission indépendante de la *Norvège Centrale*, comprenant trois provinces civiles détachées du Vicariat apost. de Norvège. — 10° Du même Vicariat sont encore détachées trois provinces du Nord pour constituer la Mission indépendante de la *Norvège du Nord*.

S. C. des Religieux

16 juillet 1931. Approbation d'un Règlement pour les Sœurs tourières des monastères de Moniales. Imprimé par la Typographie Vaticane, ce Règlement est en dépôt à la S. C. des Religieux (Palais de la Chancellerie), et c'est là que les Supérieures intéressées peuvent le demander (le prix n'est pas indiqué).

S. C. des Rites

19 juillet 1931, *Paris*. — Décret proclamant l'héroïcité des vertus de la Vén. Sœur Catherine Labouré, des Filles de la Charité (2 mai 1806-31 déc. 1876).

S. C. du Cérémonial

5 août 1931.

Décret réglant le différend entre les Ordres de Malte et du Saint-Sépulcre

DECRETUM

Emi Patres Cardinales de gremio Sacræ Congregationis Cæremonialis in peculiarem Cœtum a Ssmo D. N. Pio Papa XI delecti ut de ipsorum voto controversia dirimeretur Supremum Ordinem Militarem Hierosolymitanum Melitensem inter et Ordinem Equestrem S. Sepulcri exorta, ex eo quod huic Ordini a S. O. M. Hier. Melitensi publica actio, quod sane dolendum fuit, denunciata est :

inspectis diligenterque perpensis libellis instrumentisque utrimque productis iisque omnibus, quæ, post deductionum et documentorum inter Partes commutationem, ab altera Parte contra alterius argumenta opposita sunt,

excussis novissimis de hac re pontificiis documentis, videlicet Litteris Apostolicis datis : a Pio IX, d. 24 jan. 1868 *Cum multa ;* a Leone XIII, d. 3 aug. 1888 *Venerabilis Frater Vincentius ;* a Pio X d. 3 maii 1907 *Quam multa ;* a Pio XI, d. 6 jan. 1928 *Decessores Nostri ;*

illud pro certo habentes, quod hujusmodi documenta, in universum sumpta, tamquam novum Equestris Ordinis S. Sepulcri fundamentum hodie haberi debent,

innixi potissimum, memoratis Ssmi D. N. Pii Papæ XI fel. regni Litteris Apostolicis, vi quarum :

a) Magnum Magisterium Ordinis Equestris S. Sepulcri, a Pio X constitutum atque « uni Pontificis Summi Personæ » reservatum, edicitur « extinctum seu penitus abolitum » ;

b) idem Ordo Equester S. Sepulcri « sub benigna protectione Apostolicæ Sedis » ponitur ;

c) Excmus Patriarcha Hierosolymitanus Latinus pro tempore constituitur *Ordinis Equestris S. Sepulcri Rector atque Administrator perpetuus* eidemque instituendi novos Equites fit potestas, non quasi a Summo Pontifice delegata, sed vi muneris et auctoritatis quibus ipse ad rem fungitur ;

d) aperte declarantur nullius roboris et vi omni destituta quæcumque pontificia documenta præteritis temporibus, ante Pium IX, Equestris Ordinis S. Sepulcri favore data sint ;

unanimes in hanc sententiam convenerunt :

« Equestrem Ordinem S. Sepulcri, juxta memoratas Litteras Apostolicas d. 6 jan. 1928 datas, a Pio Papa IX *ex novo* constitutum censeri per Litteras Apostolicas datas d. 24 jan. 1868 ; ac proinde :

« *a)* quidquid est de historica Ordinis originum quæstione, nullo modo ad documenta posse provocari ante diem 24 jan. 1868 edita ;

« *b)* quapropter Ordinis denominationem eam esse retinendam quæ in memoratis Litteris constitutivis statuta est, videlicet : *Ordo Equester S. Sepulcri* appellationibus *Sacro, Militari, Hierosolymitano* expunctis ;

« *c)* Excmo Patriarchæ Hierosolymitano Latino — cum illi in eisdem Pii XI Litteris hæc una denominatio data sit : *Rector atque Administrator Ordinis perpetuus* — perperam attributum esse titulum *Magni Magistri,* itemque privato tantum arbitrio Ordinis Equestris S. Sepulcri personam gerentes appellatos esse *Bajulivos* seu vulgo *Bali* ».

Ssmus autem D. N. Pius Papa XI, in audientia infrascripto Secretario d. 27 julii a. 1931 impertita, audito eorundem Emorum Patrum, in peculiarem Cœtum ad hanc quæstionem componendam delectorum, voto : ne quæ contra jus hisce postremis temporibus inducta sunt inolescant penitus, utque duo hi Ordines, tam bene de Ecclesia meriti, suis quisque in finibus, egregiis majorum vestigiis insistentes, illustria facinora pro Ecclesia cumulare pergant, ipsorum Emorum Patrum sententiam approbare dignatus est atque hæc quæ sequuntur observanda suprema Sua auctoritate decrevit :

1. Ad publicam Ordinis Equestris S. Sepulcri denominationem adjiciatur *ultimo loco,* ex gratiosa Ssmi D. N. Pii Papæ XI concessione, appellatio : « Hierosolymitani » atque ideo legitima Ordinis appellatio exinde hæc esto : *Ordo Equester S. Sepulcri Hierosolymitani.*

2. Excmi Patriarchæ Hierosolymitani Latini appellatio eadem esto quæ in memoratis Pii XI Litteris statuta est, videlicet : *Rector atque Administrator Ordinis perpetuus.*

3. Quapropter omnino vetatur ne in posterum Ordo Equester S. Sepulcri Hierosolymitani titulum usurpet *Sacri Militaris Ordinis Hierosolymitani* itemque ne Excmo Patriarchæ Hierosolymitano Latino titulus *Magni Magistri* aut Ordinis Delegatis titulus *Bajulivi* tribuatur.

4. Spectatis Ordinis Equestris S. Sepulcri Hierosolymitani in Sedem Apostolicam promeritis, quo tutius, ad majus ejusdem Ordinis Equitum decus, provideatur ut equestria insignia ab iis Civitatibus publice agnoscantur, quæ cum Sede Apostolica conjunctionem amice fovent, edicitur ut quotiens Excmus Patriarcha Hierosolymitanus Latinus novos Equites instituerit, eorum nomina cum Apostolica a Brevibus Cancellaria communicet ; quæ, ubi nihil contra excipiendum censuerit, designationes hujusmodi in acta referat ac diplomata suo sigillo formulaque « visa » obsignet, cum hæc omnia ad hujusmodi publicam tituli agnitionem sint necessaria.

5. Excmi Patriarchæ Hierosolymitani Latini, Ordinis Rectoris atque Administratoris perpetui, personam gerentibus ex suprema Summi Pontificis potestate *Locum Tenentium* appellatio tribuitur, iisque solis *Excellentiæ* titulus conceditur.

6. Ordinis Equestris S. Sepulcri Hierosolymitani statuta, ad hujus decreti normam conscribenda, Sacræ Congregationis Cæremonialis adprobationi, antequam publici juris fiant, erunt subjicienda.

In contrarium non obstantibus quibuscumque.

Datum Romæ, ex Ædibus Sacræ Congregationis Cæremonialis, die 5 augusti anno 1931.

I. Card. Granito Pignatelli di Belmonte
Ep. Ostiensis et Albanensis, *Præfectus.*
B. Nardone, *Secretarius.*

Commission Pontificale d'interprétation du Code
25 juillet 1931.

RESPONSA AD PROPOSITA DUBIA

Emi Patres Pontificiæ Commissionis ad Codicis canones authentice interpretandos, propositis in plenario cœtu quæ sequuntur dubiis, responderi mandarunt ut infra ad singula :

I. — De celebratione matrimonii

D. An *ad physicam parochi vel Ordinarii absentiam,* de qua in interpretatione diei 10 martii 1928 ad canonem 1098, referendus sit etiam casus, quo parochus vel Ordinarius, licet materialiter præsens in loco, ob grave tamen incommodum celebrationi matrimonii assistere nequeat requirens et excipiens contrahentium consensum.

R. *Affirmative.*

II. — De matrimoniis acatholicorum

D. Utrum interpretatio diei 20 julii 1929 ad canonem 1099 § 2 sit declarativa an extensiva.

R. *Affirmative* ad primam partem, *negative* ad secundam.

III. — De processu informativo in causis servorum Dei

D. An canon 2039 § 1 sit ita intelligendus ut competens sit ad processum informativum in causis Servorum Dei instruendum etiam Ordinarius loci, in quo testes utiliter examinandi sunt.

R. Standum præscripto ejusdem canonis 2039 § 1, seu *negative.*

Datum Romæ, e Civitate Vaticana, die 25 mensis julii anno 1931.

P. Card. Gasparri, *Præses.*
I. Bruno, *Secretarius.*

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Le cardinal Sevin [1]

Le cardinal Sevin fut, il y a une vingtaine d'années, une grande figure de l'épiscopat français. Le soin d'écrire sa *Vie* avait été confié d'abord à l'un de ses amis personnels, le P. Durand, S. J., que la mort vint surprendre en plein travail. Un ancien élève du cardinal, M. le chanoine Alloing, recueillit alors la succession du P. Durand et,

[1] Louis Alloing, chanoine de Belley. Vie du Cardinal Sevin (1852-1916). — Préface de Mgr Lavallée. — In-8 de xviii-486 p., 30 f. — Paris et Lyon, Emmanuel Vitte (1931).

utilisant la riche documentation qu'avait amassée son devancier, vient enfin d'achever la tâche qu'il s'était proposée. La *Vie du Cardinal Sevin* forme un beau volume de plus de cinq cents pages, illustré d'un magnifique portrait en pied de l'ancien archevêque de Lyon.

I

Hector-Irénée Sevin est né à Simandre-sur-Suran (Ain), le 22 mars 1852. La Providence a ses voies mystérieuses. Agé de 10 ans, le futur cardinal montrait des dispositions remarquables pour l'étude. Pour lui donner une instruction plus complète, son père, M. Alfred Sevin, avait formé le projet de le conduire au chef-lieu de canton voisin, Treffort, chez un instituteur qui passait pour habile et recevait des pensionnaires. Chemin faisant, il rencontra le frère du futur chanoine Perretant, et lui raconta le but de son voyage. M. Perretant était un homme sensé et un bon chrétien. Il dit à son ami : « Non, ne confie pas ton enfant à cet instituteur. Je ne sais pas au juste ce qu'il peut enseigner en fait de calcul et d'orthographe, mais on le dit irreligieux... A ta place, j'enverrais ton fils au Petit Séminaire de Meximieux. Là, du moins, il sera élevé dans les bons principes, et quand il aura achevé son instruction, il verra ce qu'il lui convient de faire. »

M. Sevin écouta son ami. C'est ainsi que l'enfant fut conduit au Petit Séminaire, où il fit florès, et qu'il ne quitta que pour passer au Grand Séminaire et devenir prêtre. Il suivit sans hésitation la filière, et aucun incident particulier ne marqua l'éclosion de cette vocation pour ainsi dire toute naturelle. Il faut toutefois rappeler ici le nom d'un saint prêtre, le P. Robelin, directeur spirituel d'Hector Sevin : c'est à lui que le futur évêque dut sa formation solide et pieuse. La mort de Mme Sevin, survenue le 5 septembre 1873, fut pour son fils, déjà sous-diacre, l'occasion de se consacrer plus parfaitement à la Vierge Marie, sa mère du ciel. Le diaconat fut conféré à Hector le 22 mai 1875, par Mgr Richard, peu de temps avant le départ de ce prélat pour l'archevêché de Paris. Le pieux séminariste reçut enfin le sacerdoce des mains de Mgr Marchal, le 10 juin 1876.

La réputation de l'abbé Sevin était déjà telle qu'au mois d'octobre suivant, Mgr Marchal le nommait professeur de dogme au Grand Séminaire de Brou. Au manuel adopté (la *Théologie* de Bouvier), le jeune et savant professeur ajoutait des explications si complètes, que les esprits moins doués en étaient déroutés. M. Sevin faisait un cours d'université dans un séminaire : il sut reconnaître plus tard son erreur. Mais un tel labeur exténua bien vite le professeur : au bout du premier semestre, une violente crise de foie l'obligea à résigner les fonctions trop absorbantes de professeur de dogme. Il fut désormais chargé uniquement de l'Ecriture Sainte et de l'Histoire ecclésiastique, avec 2 heures 3/4 seulement de classe par semaine.

Dès 1888, il recevait le camail de chanoine honoraire. Mais la vie religieuse l'attirait. Plusieurs projets s'ébauchèrent, qui heureusement échouèrent tous. La décision finale fut donnée par le Prieur de la Chartreuse de Sélignac : M. Sevin, à la grande joie de son évêque, Mgr Luçon, resta dans le diocèse de Belley. Le 8 novembre 1891, il devenait chanoine titulaire, chargé de multiples tâches, notamment de la rédaction générale des conférences ecclésiastiques et de la direction générale de l'enseignement. Aussitôt que la chose fut possible, c'est-à-dire à la mort de M. de Boissieu, Mgr Luçon en fit son vicaire général.

Entre temps, M. Sevin avait déjà acquis la réputation d'un prédicateur de talent et d'un écrivain érudit. Ce talent s'exerça particulièrement au sujet du saint curé d'Ars. M. Sevin venait souvent à Ars pour y prendre la parole. Mais il voulut encore glorifier par la plume le Vénérable Vianney. Trois œuvres doivent être signalées : une *Vie illustrée du Vénérable J.-M.-B. Vianney* (1891) ; une *Vie du Vénérable Curé d'Ars*, publiée à partir de 1900 dans les *Annales* d'Ars, et malheureusement inachevée ; enfin un compte-rendu des fêtes de la béatification, articles parus en 1905 dans le *Messager du Dimanche* et dans les *Annales*, réunis ensuite en un volume sous ce titre : *Béatification du Curé d'Ars, Rome, Belley, Ars, fêtes et panégyriques*. Tout cela sans nom d'auteur, comme les œuvres d'art du moyen âge.

Le vicariat général permit à M. Sevin de montrer sa force de résistance et son énergie. C'était, en effet, au moment même où la loi de Séparation était appliquée dans toute la rigueur de ses conséquences désastreuses pour la vie matérielle de l'Eglise. De plus, l'élévation de Mgr Luçon au siège de Reims ajoutait au désarroi du diocèse de Belley. Le vicaire général fit face à tout, et le successeur de Mgr Luçon, Mgr Labeuche, n'eut à désavouer aucun de ses actes ; entre le nouvel évêque et le vicaire général, ce fut l'entente parfaite, jusque dans la résistance aux actes iniques de l'autorité civile.

II

L'abbé Sevin était digne de l'épiscopat ; sa nomination à l'évêché de Châlons-sur-Marne lui fut communiquée le 5 février 1908. L'élu partit immédiatement pour Rome, afin de détourner de lui le fardeau qu'il redoutait. Mais le choix du Saint-Père était irrévocable : il fallut s'incliner.

Dans la *Lettre pastorale* annonçant le sacre pour le 5 avril suivant, Mgr Labeuche explique les hésitations de Mgr Sevin à accepter l'épiscopat : « Il faudrait avoir perdu le bon sens ou la foi pour assumer de gaîté de cœur ses formidables responsabilités. Mais, à l'heure actuelle, dans notre France, alors que nous pleurons sur tant de ruines morales et matérielles ; quand nous avons vu disperser les Congrégations qui étaient nos meilleurs auxiliaires, fermer nos écoles chrétiennes qui étaient la joie du présent et l'espoir de l'avenir ; avec un clergé menacé de la misère dans un pays livré en pâture à la maçonnerie et

à la libre-pensée qui ont tout ravagé, tout profané, tout ébranlé, les idées, les mœurs, les esprits, les cœurs, les caractères, la famille, la société ; au plus fort d'une lutte sans pitié contre toutes nos institutions et nos traditions religieuses, ah ! il est bien permis aux plus fermes de trembler, aux plus vaillants de reculer un moment !... Ceux-là seuls qui osent juger des choses avec leur incurable ignorance et des hommes d'après les ambitieux qui forment leur société habituelle, peuvent se permettre de railler les inquiétudes et les terreurs d'un prêtre condamné à prendre en main le gouvernement d'un diocèse. »

Le mercredi 5 avril, Mgr Sevin fut sacré par le cardinal Luçon, assisté de Mgr Labeuche et de Mgr Latty, promu archevêque d'Avignon.

Il eut vite fait de juger son diocèse : « Dans l'élite que je vois, écrivait-il à M. le chanoine Perretant, j'admire l'esprit de foi, la générosité, la pratique de la vie chrétienne. La masse ne vaut pas la masse du pays de Belley ; l'élite surpasse ce que vous avez en Bresse et en Bugey. » Sa grande préoccupation fut la bonne organisation et le bon fonctionnement du diocèse.

Les prédécesseurs de Mgr Sevin avaient eu, en la personne du chanoine Le Conte, un précieux auxiliaire pour l'organisation des œuvres. En mourant, M. Le Conte avait laissé en M. l'abbé Laisnez un héritier de son esprit et de ses méthodes ; le nouvel évêque fut heureux de s'appuyer sur un tel collaborateur. Les œuvres déjà existantes reçurent une impulsion nouvelle : conférences de St-Vincent de Paul, patronages ruraux, bibliothèque roulante, almanach départemental et tracts hebdomadaires, patronages d'apprentis ; confrérie de N.-D. du Travail, avec caisse de famille ; coopérative de consommation ; caisse ouvrière ; union diocésaine des jeunes. Mgr Sevin créa un Bureau diocésain des Œuvres, dont l'institution fut préparée par un congrès sacerdotal. L'évêque insista sur la nécessité d'employer de nouvelles méthodes, conséquence de la triple révolution accomplie de nos jours : dans l'ordre *économique*, par le bouleversement des rapports du capital et du travail ; dans l'ordre *politique*, par l'avènement de la démocratie qu'il faut éclairer ; dans l'ordre *religieux*, par la guerre que la franc-maçonnerie a entreprise pour la laïcisation de la France. Les congrès de catholiques se multiplièrent dans les villes et jusque dans les simples bourgades.

Finalement, le Bureau diocésain auquel devait aboutir tout le mouvement social fut créé le 3 novembre 1908. Il comprenait six sections : 1° œuvres de *propagande*, congrès, conférences ; 2° œuvres de *presse ;* 3° œuvres d'*enseignement*, écoles libres, associations de chefs de famille, patronages, cercles d'études, écoles ménagères ; 4° œuvres *économiques*, syndicats, mutualités, caisses de prêts ; 5° œuvres de *piété ;* 6° contentieux. En six mois, Mgr Sevin avait réalisé à Châlons l'idéal défini par Léon XIII : « Réunir ensemble les forces catholiques, et une fois réunies les diriger. » De multiples œuvres surgirent un peu partout, que l'évêque groupa dans une double fédération : l'*Union Jeanne d'Arc*, pour toutes les œuvres de jeunes filles du diocèse ; l'*Union catholique*, pour donner à toutes les autres associations impulsion et force : c'était comme un prélude à la Fédération catholique que devait, quinze ans plus tard, fonder le général de Castelnau. Déjà, Mgr Sevin insistait sur le point essentiel de l'Union, à savoir qu'en aucune façon elle ne devait présenter un caractère politique : « Le but, écrivait-il, est de rechristianiser les paroisses, d'améliorer la condition des travailleurs. Or, sa réalisation ne dépend en aucune manière de la forme du gouvernement, car elle peut être obtenue sous n'importe quel régime. »

La crise du modernisme ne trouva pas Mgr Sevin au dépourvu. Homme de doctrine autant que d'action, il sut immédiatement découvrir le venin de l'hérésie nouvelle. Et quand le *Sillon* commença à dévier de la voie droite, il fut un des premiers évêques à en signaler le danger. N'a-t-on pas pu affirmer avec quelque vraisemblance qu'il a été le principal rédacteur de l'encyclique *Notre charge apostolique ?*

III

Mais le siège de Lyon devint vacant par la mort du cardinal Coullié. Le clergé et les fidèles de Lyon avaient demandé pour archevêque le vénéré Mgr Déchelette. Le 2 décembre 1912, Pie X leur envoya Mgr Sevin.

Du premier coup l'archevêque, par sa délicatesse, son esprit de décision, son attitude en faveur de la vérité contre l'erreur sous toutes ses faces, son ardeur à soutenir la cause de l'enseignement libre et catholique à tous ses degrés, conquit la sympathie et le respect de ses nouveaux diocésains. L'impulsion donnée à Châlons aux œuvres, nous la retrouvons à Lyon, sous la ferme autorité de l'archevêque. Le Congrès des Jurisconsultes de 1913 lui permit d'exposer avec netteté et force les solutions catholiques dans la question des rapports de l'Eglise et de l'Etat. Mais sa tâche écrasante l'incita bientôt à demander un auxiliaire, qu'il obtint en la personne de Mgr Bourchany. Puis, ce fut le cardinalat, l'élection de Benoît XV, et la mort brusque qui, moins de quatre ans après son intronisation à Lyon, ravissait à l'Eglise de France et à l'Eglise catholique tout entière le prélat dont la haute valeur intellectuelle et morale permettait d'attendre encore tant de lumières.

Tant à Châlons qu'à Lyon, Mgr Sevin, sous des apparences parfois un peu froides et brusques, s'était montré le père de ses prêtres. L'inique loi de Séparation lui avait fait une nécessité d'organiser au mieux l'œuvre du Denier du Clergé. Il ne manqua point à ce devoir ; mais il fit plus et mieux : il veilla à la sanctification de ses clercs. Lui-même donnait l'exemple, et les notes qu'il a

laissées nous livrent le fond même de ses pensées intimes : le désir de devenir un saint.

La guerre permit à Mgr Sevin de manifester ses sentiments patriotiques, sa pitié pour les malheureux blessés et les prisonniers. « Nul n'ignore, écrivait le préfet du Rhône à Mgr Bourchany après la mort du Cardinal, avec quelle énergie inlassable ce grand patriote prêcha l'union de tous les Français aux heures tragiques que nous vivons. Cet amour sacré de notre chère France lui dicta des lettres éloquentes de foi et de patriotisme et lui fit prendre la généreuse initiative de l'Œuvre du secours aux diocèses dévastés et de l'Œuvre catholique des mutilés apprentis, en même temps qu'il invitait ses diocésains à verser leur or pour la patrie et à souscrire à l'emprunt national. »

Ce qui a donné au cardinal Sevin un rang à part dans l'épiscopat, c'est sa valeur doctrinale hors de pair. Nombreuses sont les vérités qu'il a non pas découvertes, mais mises en pleine lumière, conformément à l'état actuel des âmes. Selon la remarque faite par le cardinal Maurin dans la belle introduction aux *Œuvres pastorales* de son prédécesseur, pour lui le mal du siècle a sa cause dans l'hérésie révolutionnaire, l'athéisme qui, ayant séparé de Dieu l'homme et la société, a établi le règne du naturalisme, provoqué l'affaiblissement de la foi et conduit l'Etat sur le penchant de l'abîme. Le cardinal a attiré également l'attention de ses contemporains sur d'autres vérités : le rôle bienfaisant de l'Eglise et de la papauté à travers les siècles, l'action sanctificatrice de l'Eucharistie et de la communion, la place de Marie dans le plan divin, le trône de bienfaisance céleste qu'elle s'est érigé à Lourdes et, dans un autre ordre, la confessionnalité de l'école laïque, qui, bien qu'elle se flatte d'être neutre, possède sa doctrine faite de négations.

On sait qu'au cours de la guerre mondiale, le cardinal Sevin avait pris l'initiative d'une vaste pétition pour demander au gouvernement de s'associer à des prières nationales. Les cardinaux avaient même rédigé un projet d'adresse à M. Poincaré. Mais, sur les observations du cardinal Amette, la lettre ne fut pas envoyée. « J'ai été profondément troublé, écrit le cardinal Sevin au cardinal Luçon, quand Votre Eminence m'a appris ce matin que la lettre des cardinaux n'avait pas été adressée à M. Poincaré... Personne ne respecte plus que moi le caractère de S. E. le cardinal Amette et personne ne prise davantage sa prudence ; mais en la circonstance, je ne puis être de son avis. Pourquoi ? Parce que, *pour accomplir un devoir, je n'ai pas besoin d'espérer le succès...* »

Voilà, saisi sur le vif, le caractère noble et courageux du cardinal Sevin : faire son devoir, tout son devoir, même lorsqu'on n'est pas assuré du succès. Un tel programme suffirait à la gloire d'un homme.

Une Religieuse Réparatrice

L'ouvrage qui porte ce titre [1] a vu le jour en 1904 [2]. Il en est aujourd'hui à sa 22e édition. Et pourtant c'est le récit d'une vie qui se déroula sans événements extérieurs notables, jusqu'à 18 ans dans la famille, puis pendant six ans dans un cloître ; il s'agit d'une religieuse qui, à la lettre, n'a rien fait, puisqu'elle tomba malade immédiatement après son noviciat, et qui mourut à vingt-quatre ans. Pourquoi tant de lecteurs et de lectrices prennent-ils donc à ce livre un si vif intérêt ? Sans doute, le nom qu'elle porta dans le monde y est pour quelque chose, et aussi celui de la Congrégation religieuse où elle entra ; sans doute aussi les qualités naturelles et acquises de cette âme vibrante doivent entrer en ligne de compte ; mais l'explication définitive et totale du rayonnement de cette biographie vient de ce qu'elle nous montre une âme qui, en plein éclat de sa jeunesse, parvient d'un seul et splendide élan à la sainteté en même temps qu'à la mort.

I

Marie-Anne Hervé-Bazin naquit à Angers le 13 mai 1877. Elle était fille d'Hervé-Bazin, dont René Bazin a retracé la vie [3] ; elle était la nièce de ce même René Bazin, qui a écrit aussi une émouvante préface au livre dont nous parlons. Elle appartenait donc à l'une des bonnes familles de cet Anjou dont l'attachement aux traditions unissait la fidélité monarchique aux plus pures convictions religieuses. Hervé-Bazin était un militant de ces deux grandes causes. « Que c'est ennuyeux d'être fille d'un papa conférencier... ça part toujours ! » C'est ainsi que, toute petite, Marie-Anne exprimait naïvement à une de ses sœurs le chagrin causé aux enfants par les fréquentes absences du père de famille.

Huit enfants réjouissaient ce foyer. Marie-Anne était la quatrième, « l'aînée du second groupe et le benjamin du premier, » disait-elle. L'éducation était donnée dans la famille. On passait l'hiver à Angers et les mois d'été, de Pâques à la Toussaint, dans une propriété assez importante nommée Le Patys. C'était la vie de famille un peu repliée sur elle-même, mais intense.

C'était surtout la vie chrétienne sans atténuation ni compromission. Aussi la piété de l'enfant grandissait très vite ; elle s'isolait souvent dans le parc ; de longues rêveries qui étaient une demie oraison occupaient ses pensées. Avec son cousin René, du même âge qu'elle, elle faisait de petites chapelles de verdure ; puis tous deux « s'agenouillaient et récitaient leur chapelet. Quand on s'approchait d'eux, ils rougissaient comme pris en faute. Puis ils s'expliquaient. — Mais comment

[1] Mme S. S. Une Religieuse Réparatrice. In-12 de XVII-370 p., 15 f. Paris, Perrin, 1931.

[2] Nous en avons parlé cette année-là, p. 859.

[3] *Un homme d'œuvres, Ferdinand-Jacques Hervé-Bazin.* In-4° de 238 p., broché 16 f. 50. Tours, Mame.

faites-vous ? vous n'avez qu'un chapelet pour vous deux ! — Oh ! nous le prenons chacun par un bout. Heureusement, il est cassé, c'est bien commode. » Dans un pareil milieu, sa première confession, puis sa première communion furent des actes sérieusement préparés et profondément efficaces.

Elle avait douze ans quand son père mourut subitement. Ce deuil cruel l'impressionna vivement. Il laissa Marie-Anne, pendant toute la fin de son éducation, sous des influences presque exclusivement féminines : sa mère, ses trois sœurs aînées et leurs institutrices. De là, chez elle, en même temps qu'une sensibilité aiguë, une tendance à se divertir avec des riens, à saisir et à mettre en valeur le côté amusant des choses et des événements, à prêter une importance excessive aux mouvements du cœur et à l'analyse des sentiments ; sa biographie n'en est que plus attachante, mais il y avait en tout cela matière à de nombreux sacrifices quand il faudrait faire de cette enfant un peu trop « jeune fille » une vraie religieuse.

Car, sans aucune hésitation, cette âme s'orientait vers le cloître. A 14 ans, elle faisait, avec l'approbation du Père jésuite qui la dirigeait, le vœu de virginité perpétuelle. Quelques mois plus tard, elle mettait sa mère dans le secret. Celle-ci décidait que Marie-Anne attendrait ses dix-huit ans avant de donner suite à son attrait. Mais désormais fixée sur le but de son existence, Marie-Anne commençait, avant même d'avoir quitté sa famille, à pratiquer les vertus caractéristiques de la vie religieuse : la victoire sur soi-même et l'union intime à Dieu dans l'accomplissement de toute sa volonté.

Pour suivre les étapes de ce progrès intérieur, le biographe a fait appel à deux sources : la correspondance de Marie-Anne avec sa famille, surtout avec sa mère, et les fragments de journal spirituel qui ont été conservés. De là viennent tous les détails concernant sa vie soit dans le monde, soit dans le cloître. Heureuses familles, où une religieuse très fervente peut prendre sans hésitation pour dignes confidentes de ses aspirations les plus élevées une mère et des sœurs selon la chair !

La destination exclusivement familiale de cette correspondance en explique et en justifie le ton enjoué, tantôt câlin, tantôt légèrement moqueur. A une de ses sœurs qui lui avait prédit qu'elle prendrait vite au couvent le genre « bonne sœur » (un peu plaintif et vaguement exhortatif), elle écrit, étant novice : « ... Sais-tu ce que la Mère supérieure m'a reproché l'autre jour ? « Savez-vous, m'a-t-elle dit, que vous deviendriez facilement... *bonne sœur ?* » J'ai frémi... et puis j'ai ri de tout mon cœur et je me suis écriée : « Ah ! ma Mère, si Catherine vous entendait, elle triompherait ! » Je t'en conjure, prie et supplie tous les saints pour que je ne sois jamais « bonne sœur, » pour que je n'aie plus de petites idées, « petites comme moi, » suivant l'admirable comparaison de Mère supérieure, qui est, elle, très grande, et a les idées aussi grandes qu'elle, au moins. » (P. 168-9). — « Je suis désolée de voir que vous n'êtes pas encore bien remise, ma chère maman, écrit-elle un autre jour. Si mon rôle d'infirmière pouvait s'étendre jusqu'à vous, avec quel bonheur je vous donnerais des tisanes ! A partir du moment où je suis arrivée à l'infirmerie, chaque jour quelqu'un a eu l'amabilité de rester au lit. Mère assistante m'a même offert une bronchite. C'était beaucoup de dévouement. Mais il n'y a pas eu moyen de tenir cette bonne Mère au lit. Au bout de deux jours elle se promenait comme avant : c'est désolant ! » (P. 176).

Des traits de ce genre sont assez nombreux et détendent agréablement le ton de cette correspondance habituellement très élevée. Quelques autres passages, même dans le journal spirituel, montrent l'âme de Marie-Anne toute vibrante devant les beaux spectacles de la nature qui lui révèlent les amabilités de Dieu. Au bord de la mer, en juin 1893, elle écrit : « Jésus, que c'est beau ! C'est vous-même qui vous cachez dans ces flots et mon âme vous y adore. Faites-moi goûter, ô Maître, la force de votre amour, et qu'il monte, monte toujours en moi, comme la vague écumante qui recouvre le rocher. La mer, c'est votre chef d'œuvre dans la nature ; mon Dieu, que mon âme soit votre chef-d'œuvre dans la grâce... La mer s'étend devant moi, calme, bleue, tranquille... Ainsi, Seigneur, voudriez-vous mon âme. Mais lorsque vous la regardez, hélas ! que n'y voyez-vous pas ? Que de vagues ! Que de flots soulevés ! Que de tempêtes ! Calmez, Seigneur, cette mer orageuse, donnez-moi la paix ! Mon Dieu, aidez-moi, car je veux être une sainte et je me sens périr. Ecrasez mon orgueil, adoucissez-moi, faites que j'aime. Oh ! je veux être une sainte ! Jésus, aidez-moi ! » (P. 81).

Cette aspiration vers la sainteté avait été mise au cœur de Marie-Anne dès son enfance et devait la soutenir et la guider pendant toute sa vie. « Jésus ! écrivait-elle au début de sa maladie (20 mai 1898), vous m'avez beaucoup parlé ces temps-ci : « Sois sainte ! » Le puis-je donc ? et mon grand rêve d'enfant se réaliserait-il » ? (P. 237). Et un peu plus tôt (12 mai 1895), entrevoyant le martyre possible à cause de la persécution qui commençait en France contre les Congrégations religieuses, elle se sentait attirée vers le cloître précisément par ce motif : « Est-ce que cette seule petite chance à courir n'attirerait pas au couvent ? Vois-tu cela : n'avoir qu'à se faire couper la tête pour s'élever tout droit au ciel, sans passer par le terrible purgatoire ! Donner à Dieu la plus grande des preuves de l'amour et une gloire infinie, *pouvoir donner une sainte à l'Eglise et à sa famille,* et enfin, bien petite considération, mais encore valable, pouvoir faire dire jusqu'à la fin des siècles : Sainte Marie-Anne, priez pour nous ! Il y a là de quoi en mourir tout de suite de désir. » (P. 117).

Des phrases de ce genre, bien des jeunes filles peuvent les écrire en des heures d'exaltation et d'enthousiasme. En Marie-Anne, ces visées très hautes s'accompagnaient de résolutions tout à fait pratiques et de généreux efforts sur elle-même. La volonté de réaliser dans tous les actes de la vie quotidienne l'idéal entrevu dans l'oraison, la critique attentive des paroles, des actions et de leurs mobiles secrets, le courage et la persévérance dans l'effort de réforme de soi-même afin de plaire à Dieu et de correspondre à ses desseins, forment, croyons-nous, le fonds substantiel de la vie intérieure de cette élue de Dieu ; elle devait sans doute à la direction des Pères Jésuites, sous laquelle elle vécut depuis son enfance jusqu'à la fin de sa vie, ce souci de pratique et de réalisation qui caractérise si nettement sa piété.

C'est ainsi qu'à dix ans son « grand rêve » de devenir une sainte la conduisait à dire à son institutrice : « Mademoiselle, est-ce que vous ne me trouvez pas trop méchante pour faire ma Première Communion ? — Mais, Marie-Anne, vous allez vous corriger ! — Ah ! oui. Tenez, voilà ce que je vais faire. Tous les matins, je prendrai un défaut que je combattrai dans la journée, parce que si je les prenais tous à la fois, je ne pourrais jamais y arriver. » Ce n'est qu'un mot d'enfant, mais révélateur d'une fermeté et d'une méthode auxquelles la jeune fille et la religieuse restera fidèle.

A quinze ans, voici les résolutions qu'elle prend :

« M'appliquer à tout ce qui m'ennuie, principalement à ce qui est *pratique*.

Me refuser toute gourmandise, et autant que possible, ne rien manger entre les repas, sans toutefois me singulariser.

Etre plus aimable et ne jamais me permettre un mot d'humeur, une parole piquante.

Faire autant que possible toutes mes prières à genoux ou dans une position incommode.

Accepter les humiliations *joyeusement* en union avec le divin Maître.

Trouver des mortifications cachées qui me fassent vraiment souffrir un peu.

Supporter les personnes qui m'ennuient et me contrarient et *m'appliquer à être plus prévenante pour elles que pour tout autre*.

Ne jamais me plaindre, même en riant, de ce que je pourrais souffrir.

Ne pas parler de moi. » (P. 28-29).

Plusieurs autres pages des résolutions de Marie-Anne vivant encore dans le monde sont d'un métal aussi pur. Deux examens quotidiens (on reconnaît ici encore, mais probablement insoupçonnée de la jeune fille, la marque de l'esprit ignacien) contrôlaient régulièrement la pratique de ces résolutions. De très sérieux progrès dans la victoire sur soi-même, dans l'abandon à la volonté de Dieu, dans l'aspiration à l'humilité et à l'amour qui se prouvent par les œuvres étaient les fruits précieux de cette vigoureuse méthode. Un peu de tension en résultait parfois aussi, dont l'enfant faisait confidence à sa mère, un peu d'impatience devant les faiblesses par lesquelles Dieu veut faire comprendre aux âmes que Lui seul sanctifie et qu'il ne faut pas mettre sa confiance en soi-même, mais en Lui. Marie-Anne connut des heures d'obscurités et de découragement, elle fut parfois un peu trop violente contre elle-même ; elle fut très longtemps avant de comprendre pratiquement que la ferveur sentie n'est pas l'idéal de la vie intérieure, et qu'on doit même renoncer à y aspirer et à en jouir quand Dieu nous engage dans d'autres voies. Mais ces leçons de l'expérience qui rectifie les méthodes et les théories, la religieuse devait finir par les accepter et les pratiquer, corrigeant ainsi à force de fidélité et d'amour ce que ses premiers élans vers la sainteté avaient eu parfois de trop raide et de trop brusqué.

Mais n'est-ce point là insister trop lourdement sur des ombres légères qui ne voilèrent jamais entièrement le rayonnement de la charité dans cette âme privilégiée ? Revenons vite à ces pages si nombreuses où l'amour divin le plus pur et le plus humble nous touche d'autant plus profondément qu'il garde dans son expression le parfum et le charme de l'âme aimante et virginale de la jeune fille dans le cœur de qui il a germé comme un beau lis. Ecoutons-la faisant part à une amie intime, du projet qu'elle a conçu d'une sorte d' « union de prières qui aurait pour but d'assister, de consoler, d'aider, d'entourer Jésus dans l'Eucharistie, tant délaissé et tant outragé *pendant la nuit*. »

« Quand, le soir, les portes de l'église se ferment, que doit penser, au fond de son tabernacle, ce Jésus oublié qui voit se préparer pour lui de longues heures d'une solitude qui l'attriste ! Le soir est le moment des réunions de famille, des chères intimités, et Jésus, le Chef, l'Aîné de la grande famille catholique, est alors laissé seul ! De nos réunions, il n'est omis qu'un seul membre : Lui ! Lui, ce Frère, ce Père, cet Ami, ce Fiancé, cet Epoux selon les âmes, et toujours notre parent le plus proche, — et sans comparaison le plus aimant ! Avez-vous pensé à la longueur, à la tristesse, à la solitude de ces nuits où, dans des centaines et des milliers de tabernacles, Jésus n'a pas un cœur qui veille avec le sien ? Quelles nuits il doit passer, quand, du fond de sa prison, il entend les échos des théâtres, des bals, de toutes ces infamies que la nuit protège, et qu'il n'a pas près de lui un seul adorateur qui lui fasse oublier tant de tristesses et sache consoler son amour délaissé ! — Et nous, nous dormons sans y penser ! — C'est cette solitude, cette désertion des tabernacles, la nuit, qui m'a frappée. En voyant se fermer le soir la porte des églises, la pensée de cet abandon que souffre Jésus toute la nuit me navre, et l'autre soir, comme une illumination, la pensée de contrebalancer cet abandon m'a traversé le cœur. Mais que faire ? J'avais pensé à une offrande de tous les instants de la nuit en union avec Jésus oublié, à un acte d'adoration en vue de tous les tabernacles du monde, fait le soir avant le coucher ; à l'offrande généreuse et empressée, à l'acceptation amoureuse de toutes les insomnies en union avec Jésus veillant au tabernacle ; et au don complet de la nuit toute entière, qu'il plaise au Maître de la rendre bonne ou mauvaise, reposante ou douloureuse. La pensée du tabernacle et cette offrande seraient réitérées, autant que possible, autant de fois que l'on se réveillerait pendant la nuit. Enfin on chercherait surtout à obtenir l'union complète au Cœur de Jésus délaissé dans l'hos-

tie, par la pensée vive et permanente de cette solitude à remplir... En proposant cette union à celles de nos amies qui pourraient et voudraient l'accepter, et nos amies la proposant à leur tour aux leurs, Jésus viendrait à avoir de vrais et d'aimants consolateurs, et peut-être pourrions-nous ainsi lui procurer un peu de gloire... Vous comprenez que pour faire à Notre-Seigneur cet abandon complet, il ne faut pas d'âmes molles, qui aient peur de souffrir et peur d'être mal dans leur lit. Aussi je devrais... ne pas même aspirer à cette union si complète d'abandon et de souffrance. Mais si je ne sais pas, *je veux* apprendre, et j'ai trop grand désir d'aimer Notre-Seigneur pour ne pas au moins essayer de faire quelque chose pour lui. Quel bonheur d'être seulement la boue qui relie entre elles les pierres des fondations ! Qu'il plaise à Notre-Seigneur d'élever au moins un trône en son honneur, sous les pieds duquel ces fondations disparaissent... Vous écrire ma pensée, faut-il vous le dire ? m'a coûté plus que cela n'est possible, naturellement, car l'ennemi était là qui me donnait mille prétextes pour me taire. Maintenant j'ai hâte d'agir. Mais je ne fais rien de bon. Je vous envoie tout à la fois, pensées, considérations, prières, tout ce que j'ai pensé et écrit sur ce sujet. » (P. 91-95).

On ne nous dit pas quelle suite fut donnée à ces confidences si profondément pieuses et si pratiquement envisagées. Celle qui les faisait avait dès lors l'âme d'une réparatrice. Ce n'est cependant pas à une congrégation de Réparatrices qu'elle songeait alors, mais au Carmel. Son amour de la solitude, de la prière contemplative, de la mortification et de l'humilité l'y inclinaient, ainsi qu'une tendre dévotion à l'égard de sainte Thérèse. Elle redisait souvent une prière composée par elle afin d'obtenir de cette grande sainte de devenir un jour une de ses filles ; bientôt toutefois, dans un acte d'abandon plus complet, elle ne lui demanda plus que l'accomplissement de la volonté de Dieu. C'est que tout le monde, autour d'elle, y compris son directeur de conscience, la poussait (c'est sa propre expression) vers Marie-Réparatrice. Non sans regret, elle abandonna la pensée de « ce cher Carmel, sommet de tous mes désirs d'enfant, réalisation de toutes mes aspirations de jeune fille, » et se mit docilement à étudier de plus près ses propres dispositions et la Congrégation vers laquelle on la dirigeait. Une retraite faite dans une maison de Marie-Réparatrice, au Mans, acheva de l'éclairer. Enfin, le 22 septembre 1895, elle quittait sa famille et le Patys pour se rendre au noviciat de Toulouse, où elle serait connue sous le nom de Mère Marie de l'*Agnus Dei*.

II

La Société de Marie Réparatrice dans laquelle elle entrait comme postulante, doit sa naissance à une pieuse veuve, la baronne d'Hooghvorst [1], qui en conçut l'idée le jour même de la définition de l'Immaculée-Conception, 8 décembre 1854. Le récit de ses origines tient en quelques lignes, que nous allons citer car elles définissent parfaitement l'esprit et le but de cette Congrégation.

Mme d'Hooghvorst prolongeait ce jour-là sa visite au Saint-Sacrement et s'associait à l'allégresse de l'Eglise entière.

« La pensée qu'une gloire nouvelle allait entourer ma bien-aimée Mère, écrit-elle, mit dans mon âme un je ne sais quoi de si suave, de si doux, et cette bonne Mère établit tout mon être dans un si grand repos qu'on eût dit qu'elle me voulait révéler, en même temps que sa gloire, quelque mystère de son cœur. J'oubliais complètement où je me trouvais et si j'étais à genoux ou assise... Je vis cette divine Mère (quand je dis *je vis*, je rapporte simplement les images qui ont frappé les yeux de mon âme et qui me restent très présentes) couronnée en même temps par la Sainte Trinité comme Reine, comme Vierge et comme Mère. Elle me dit alors que le désir de son cœur était celui-ci, et qu'elle me serait reconnaissante de le réaliser : elle me fit remarquer que Jésus, en montant au ciel, n'avait pas quitté la terre ; qu'il n'en était pas de même pour elle, et que son cœur de mère souffrait de ne plus être là pour l'entourer et le faire entourer d'adoration, de respect, de tendresse et d'amour ; que ce qui l'affligeait profondément, c'étaient les outrages, les sacrilèges, les profanations de tout genre dont Jésus était comblé, sans qu'elle pût le consoler, l'entourer de son amour et de ses soins, pour guérir les blessures qui lui sont faites. Puis, avec ce cœur de mère qui oublie tout et fait disparaître toutes les distances — et qu'est-ce que le cœur d'une mère à côté de celui de Marie ? — elle me témoigna le désir de se voir remplacer sur la terre par des âmes qui auraient pour son divin Fils une tendresse et un respect tout spécial ; qu'elle serait heureuse de le voir entouré d'épouses fidèles ayant pour Jésus cette délicatesse d'amour qui se trouve dans le cœur de la mère. Ensuite cette bonne Mère, avec une expression de supplication (si je puis me servir de ce terme) que je n'oublierai jamais, me dit que mon cœur maternel devait la comprendre, et qu'elle comptait trouver en moi assez d'amour pour en donner à son Fils bien-aimé, qui m'avait donné tant de preuves de sa tendresse. Je promis tout à Marie... » (P. 133-135).

Si nous ajoutons que la fondatrice s'inspira, pour réaliser son œuvre, des constitutions et de l'esprit de S. Ignace de Loyola, nous aurons défini, suffisamment du moins pour l'intelligence de ce qui va suivre, la Société de Marie-Réparatrice.

Marie-Anne se mit immédiatement et de tout son cœur à ses nouveaux devoirs de postulante. Tout, dans la Congrégation, l'enchantait et provoquait ses réflexions enjouées, dont elle faisait part à sa famille. Mais le vrai travail s'accomplissait au dedans de cette âme ; elle se pliait à l'observation ponctuelle du règlement, à l'humilité, à l'obéissance, au travail manuel, à la mortification du corps et de l'esprit ; elle gardait la gaieté de ses dix-huit ans, avec une joie plus intime et plus profonde qui subsistait même au milieu de ses épreuves intérieures et qui révélait à tous qu'elle était bien dans sa vocation et vivait selon la volonté de Dieu. Ses aspirations à la sainteté s'affermissaient ; sa piété devenait à la fois plus solide et plus pratique encore ; ses résolutions et ses examens fouillaient impitoyablement chaque

[1] Sa *Vie* a été écrite par le P. Suau, S. J. : *La Mère Marie de Jésus, Emilie d'Oultremont, baronne d'Hooghvorst, 1818 1878, fondatrice de la Société de Marie-Réparatrice*, in-8 de 468 p., 20 f., Paris et Tournai, Casterman.

recoin de ses pensées et de ses actes, pour y démêler et en chasser les mobiles imparfaits ; ses exigences envers elle-même étaient telles qu'elle avait souvent à lutter contre le découragement ; elle le faisait avec vaillance et méthode et rêvait d'apostolat futur. C'est alors, dans les jours qui suivirent immédiatement sa profession religieuse (25 décembre 1897), qu'apparut nettement, en même temps que les premiers symptômes du mal qui devait l'emporter, le dessein définitif de Dieu sur son âme, l'appel à une vocation plus haute, celle de VICTIME.

La Providence l'y avait préparée de longue main, et même avant son entrée au couvent lui suggérait des pensées comme celles-ci :

« Je crois que c'est une des grandes grâces de la vie religieuse que de mourir sans aucun regret, puisqu'on meurt sans aucune attache. Nous ne tendons qu'à mourir, le plus saintement possible, — le plus tôt possible aussi, souvent ! — Nous savons bien que notre vie n'est utile à Dieu qu'autant qu'il le voudra, et que, lorsqu'il la voudra prendre, nous ne ferons ni trou, ni vide, mais que nous serons aussitôt remplacées « comme un carreau de vitre que l'on remet ». Quelle paix et quel abandon cela procure ! » (P. 116).

De même, pendant son noviciat, Dieu l'attirait vers une immolation *intérieure* totale et lui inspirait de s'offrir aux désolations intérieures pour mieux ressembler à Jésus agonisant et pour réparer :

« O Jésus crucifié, mon Epoux et mon Roi, dès aujourd'hui et pour toujours, j'accepte l'abandon, la sécheresse, l'aridité, la désolation qui peuvent broyer mon cœur. J'accepte de me sentir impuissante, inutile et misérable, comme délaissée et repoussée par vous, comme sans vie à vos pieds, à la seule condition que par cet état de martyre intérieur je procure votre gloire et je sauve les âmes. Je sais que c'est la plus sanglante partie de votre croix que j'embrasse... ; mais comptant sur votre grâce, je vous fais, ô Jésus, le sacrifice entier de ce désir si naturel de goûter dans la prière la douceur et la suavité de vos consolations... C'est pour vous imiter et pour vous suivre de plus près que je m'attache aux souffrances intimes de votre agonie... O Jésus, je sais que vous m'en aimerez mieux, et c'est ce qui m'entraîne. » (P. 186).

Et elle résumait ces clartés nouvelles qui éclairaient sa route dans cette formule frappante et juste, que nous relevons dans une lettre à une de ses sœurs : « Nous cherchons toujours des satisfactions naturelles dans la vie surnaturelle, c'est ce qui nous perd. » (P. 194).

Au moment de sa retraite de profession, alors qu'elle rêvait encore d'être utile à la Société en se livrant à l'apostolat extérieur pour lequel elle était si bien douée, l'appel intérieur de Jésus la ramenait de nouveau, d'une façon plus instante et plus précise, vers d'autres voies :

« Notre-Seigneur m'a demandé si j'accepterais une vie toute de croix et de sacrifices. Comme je ne veux rien lui refuser, j'ai dit *oui* de tout mon cœur. Alors il m'a montré l'image d'un cœur entouré d'épines comme le sien, avec un glaive enfoncé dedans, la blessure saignante, et de ce cœur germait un lis. Puis il m'a dit : « Tu sentiras la blessure, mais tu ne verras pas la fleur »... J'ai tout accepté, à la condition qu'il m'aiderait... Que j'ai lutté, avant de tout offrir, l'intérieur, l'extérieur, pour que Notre-Seigneur mortifie tout ! Que c'est humiliant d'être si lâche ! Enfin tout est donné, et je supplie Notre-Seigneur de ne rien me rendre... Vivre hosties et mourir victimes, c'est bien beau ! Que notre mort vienne vraiment de nos souffrances, de ces souffrances réparatrices généreusement acceptées, vaillamment supportées ! » (P. 219-20).

C'est dans ces sentiments qu'elle faisait ses premiers vœux (Noël 1897). Sa santé, débile pendant sa première enfance, s'était fortifiée et apparemment bien rétablie pendant sa jeunesse. Pourtant, au cours même du noviciat, on avait remarqué de bizarres faiblesses dans les mains et les jambes, et surtout de subites impossibilités de chanter : tout cela passait vite, et l'on crut à des rhumatismes et une impressionnabilité excessive. Envoyée à Bordeaux aussitôt après sa profession, elle n'y resta que trois semaines, puis revint au couvent du Mans. Là son mal s'aggrava presque immédiatement, de sorte qu'elle ne put rendre aucun service à la Communauté. Les médecins consultés déclarèrent que tout cela était nerveux. La Supérieure, basant sa conduite sur l'avis des médecins, tout en ne négligeant rien des soins utiles, voulut que la jeune religieuse cherchât à guérir surtout « par la volonté. » De là des souffrances et des humiliations sans nombre, sans aucun progrès vers la guérison, mais avec de grands progrès dans la voie des renoncements et de la véritable humilité. Peu à peu la lumière grandit qui lui montre sa véritable vocation : « Si Dieu prouve ainsi que c'est sa volonté, je serai une Réparatrice uniquement contemplative. Ce n'est pas là notre réelle vocation, c'est vrai. Mais Dieu peut la vouloir pour une âme en particulier. Pourquoi pour moi ? je n'ai même pas à le demander. » (P. 239).

Alors commencent dans cette âme, que la main de Dieu travaille et agrandit, des séries de souffrances qui lui arrachent des cris, mais que suivent immédiatement des acceptations renouvelées dans un abandon toujours plus grand. « Oh ! mourir, mais ne plus me traîner ainsi ! » Mais bientôt elle ajoute : « O mon divin Jésus, je mets à vos pieds craintes et répugnances. Si vous voulez que je vous serve par l'impuissance, je le veux aussi ; si c'est par le mépris, je le veux aussi ; si c'est par la maladie, je le veux aussi ; si c'est par la douleur, je le veux aussi. Je le veux parce que c'est ma fin de vous glorifier, et votre gloire est toute ma joie et mes délices... Ici-bas, jouir n'est jamais la fin. » (P. 254, 260). Et elle écrit cette admirable prière :

« O Seigneur, acceptez ici l'humble hommage de mes actions de grâces pour la force que je trouve dans la prière.

Lorsque tout en moi refuse son service, que mes jambes chancellent et mes mains se raidissent, faites qu'au lieu de me troubler, je prie !

Lorsque je suis abaissée, humiliée, mise de côté, faites qu'au lieu de m'attrister, je prie !

Quand je tremble pour ma vocation bénie, faites qu'au lieu de m'effrayer, je prie !

Quand je me sens écrasée, anéantie, brisée, faites qu'au lieu de me décourager, je prie !

Gardez-moi dans votre maison, et cela me suffit ! » (P. 263).

On devine à travers ces lignes que la torture morale égalait la douleur physique. Dieu ne permit pas que, malgré de nombreuses consultations médicales, la vraie nature de la maladie fût connue au Mans. Persuadée qu'elle avait affaire à une malade simplement nerveuse, la Supérieure la traitait comme telle. Ecoutons un instant sa biographe. On avait confié à Mère Marie de l'*Agnus Dei* l'emploi de sous-sacristine :

« Tout à coup, sans raison, elle laissait tomber l'objet qu'elle tenait à la main. Comme on lui avait toujours dit qu'elle n'était pas adroite, — défaut d'enfance qui devait avoir une cause physique, — elle allait humblement s'accuser à la Mère Supérieure et revenait à son travail. D'autres fois elle trébuchait sans rencontrer d'obstacles sous ses pas ; elle tombait quelquefois, et disait ensuite qu'elle s'était senti fléchir sur ses jambes sans savoir pourquoi. Ces petits accidents étaient attribués à une maladresse naturelle des mouvements, d'autant moins admissible cependant qu'elle peignait et dessinait avec une délicatesse et une sûreté de main très grandes. Mais ce qu'on n'expliquait pas, c'était le phénomène de la parole. Elle eut d'abord des moments, puis des jours, où elle parlait « comme si elle avait eu une dragée dans la bouche » ; c'était son expression et elle était juste. Quelquefois l'articulation des mots manquait complètement et il devenait très difficile de la comprendre... On lui imposa fréquemment la lecture à haute voix au réfectoire. Il y avait des jours où elle n'y trouvait aucune difficulté ; puis d'autres où elle commençait courageusement, s'arrêtait, reprenait sa phrase devenue inintelligible, la reprenait encore sans plus de succès, jusqu'à ce qu'enfin sa Mère supérieure lui fît signe de regagner sa place... Le soir, à l'heure où les religieuses sont assemblées au chœur pour les dernières prières de la journée, elle devait à son tour réciter les litanies durant une semaine. Que de fois fut-elle obligée de s'interrompre, rouge des efforts surhumains qu'elle faisait plus encore que de la confusion qui lui était imposée ! Le lendemain, elle les récitait à merveille, sans une hésitation, et l'on répétait avec une conviction plus grande : « C'est nerveux ! » On essaya de lui donner un peu de catéchisme à faire à quelques petites filles, qui venaient au parloir à cette intention. Elle y allait bien joyeuse.... mais au bout d'un quart d'heure sa parole s'embarrassait et elle ne pouvait plus prononcer ses mots. Elle fut de même obligée d'abandonner le chant... Enfin on dut se résigner à l'occuper à... rédiger les conférences spirituelles, les instructions de communauté, etc. Elle le fit d'abord aisément, avec toute l'intelligence que demande ce travail. Mais bientôt ses mains s'engourdirent ; elle ne pouvait plus serrer sa plume entre ses doigts... Il fallut encore l'aider en cela : car on ne faisait que l'aider, et jamais, tant qu'elle fut au Mans, et quoique vers la fin de son séjour elle fût déjà bien infirme, jamais on ne la déchargea entièrement des offices qu'elle remplissait si mal. On continuait ce qu'elle devait interrompre, on refaisait ce qu'elle faisait imparfaitement, et elle avait ainsi à porter chaque jour l'humiliation de son inutilité. » (P. 234-37).

Car sa supérieure ne l'épargnait pas ; « elle savait que la jeune religieuse aspirait très haut et que par conséquent elle n'avait qu'un chemin à suivre... Dans l'hypothèse d'une maladie nerveuse, que penser d'une religieuse si peu habituée à se vaincre que, non contente de ne pas exécuter les ordres reçus, elle y ajoutât de faire très mal le peu qu'elle faisait? C'était donc à cela qu'aboutissaient tant d'intelligence, une piété si généreuse, des vues si élevées? cela qu'on devait attendre de celle qui avait édifié le noviciat pendant deux ans ? » (P. 233).

L'étonnement, la suspicion, le blâme formaient comme une atmosphère qui allait s'alourdissant de plus en plus autour de Mère Marie de l'*Agnus Dei*. A la lettre, ses journées étaient tissées d'humiliations cruelles en même temps que de souffrances physiques. Dieu le permettait ainsi pour épurer son âme dans le creuset, pour arracher les dernières fibres de l'amour-propre, pour préparer une volonté qui s'abandonnerait pleinement au jour de l'immolation finale ; car la douleur physique n'est qu'un moyen, et pour ainsi dire la matière de la réparation : c'est l'esprit intérieur qui la constitue. Dieu forgeait cet esprit, et Jésus s'unissait cette réparatrice en lui donnant part aux humiliations, aux angoisses, aux mépris qu'il réserve à ses élus de choix, à ceux qui doivent davantage lui ressembler.

Cette rude école dura dix-huit mois. Voyant que la religieuse dépérissait, on résolut de l'envoyer sous un climat meilleur ; elle quitta Le Mans pour Bordeaux en septembre 1899. Le repos, la douceur de l'air, l'affectueuse pitié dont on l'entourait la réconfortèrent d'abord. Mais le mal que l'on croyait toujours nerveux continuait ses ravages ; le médecin finit cependant par déclarer : « Mère Marie de l'*Agnus Dei* n'a jamais dû avoir rien de nerveux. Ma conviction maintenant est qu'elle est atteinte d'une maladie de la moelle épinière et déjà bien avancée. » C'était vrai. Les consultations médicales répétées ne purent que confirmer ce diagnostic ; malgré tous les remèdes, la malade avançait rapidement vers la mort.

Elle comprit et se soumit. Elle sut que la paralysie l'envahirait peu à peu et devait même atteindre le cerveau, lui enlevant l'usage de la raison ; elle accepta cette éventualité, que Dieu cependant devait lui épargner, au grand étonnement des médecins. Elle s'abandonna aux soins souvent douloureux et impuissants contre son mal, aux souffrances croissantes de tout son être, aux angoisses de l'âme qui se sentait refoulée peu à peu du corps qu'elle animait. Elle s'abandonna surtout aux desseins de Dieu qui la consacrait victime comme elle l'avait tant désiré, qui l'instruisait intérieurement, qui la vidait d'elle-même afin de vivre en elle et de prolonger par elle l'efficacité de sa Passion en faveur des pauvres pécheurs. Jésus lui avait dit, comme elle le note elle-même : « J'ai mes martyrs de deux sortes. Ceux de l'amour m'ont offert mille fois leur vie et me sont d'autant plus agréables que tout le sang de leurs veines est comme déjà répandu pour

moi ; au ciel cette offrande se refait éternellement dans des transports de joie. Pourquoi, malgré mes préférences pour le martyre du sang, l'ai-je refusé à des enfants que j'ai tant aimés ? C'est que mon Cœur a surtout besoin des martyrs de l'amour. » (P. 288-89). Et quelque temps après, la Religieuse avait répondu : « Pour vous vivre, ô Jésus, et pour vous mourir ! Pour vous la démolition journalière, lente, douloureuse, profonde » ; et elle avait continué par ce cri sublime : « Si je suis détruite, vous ne pouvez pas l'être. O Jésus, tout est bien, oui, très bien ! » (P. 296-97).

La perspective du ciel tout proche et l'étreinte de la souffrance développaient en elle toutes les vertus dont elle avait vécu jusque-là. Son désir de la sainteté est demeuré tout aussi vif, mais il s'agit maintenant d'une sainteté conquérante : « Dieu veut ma sainteté. Il ne veut que cela pour moi. Il y sacrifie tout le reste : il a sacrifié Jésus pour cela ! Ma sainteté, c'est l'ambition de Dieu. Et la sainte Eglise gémit devant Dieu en demandant des saints. Et les âmes sont là, suppliantes, attendant des saints. Oh ! pourquoi donc ne suis-je pas sainte, puisque je n'ai voulu que cela ? » (P. 308-309). « La terre me paraît belle, puisque je puis vous y glorifier. Sauver une âme, procurer à une seule âme les gloires éternelles, cela vaudrait la peine de rester sur la terre jusqu'au jour du jugement ! Je surabonde de joie dans ma tribulation. D'abord parce que je procure à ce Jésus si divinement aimable un rayon de gloire accidentelle ; ensuite parce que je puis par la procurer au moins à une âme la gloire éternelle. Sauver une âme ! Sauver une âme ! » (P. 312-13). Sur l'esprit de pauvreté, elle note : « Notre-Seigneur ne me reproche pas grand'chose pour la pauvreté *extérieure*... Ce qu'il me demande, c'est une pauvreté *dépendante*. Je viens de me souvenir d'avoir donné une image et pris un bout de bougie sans permission, et cela me donne d'immenses remords. Notre-Seigneur veut que je me réjouisse d'être pauvre de forces, pauvre de biens extérieurs, pauvre de puissance, obligée de quêter toujours de l'aide. » (P. 310-11). Et il en est de même des autres vertus, notamment de l'obéissance, de la charité fraternelle, du silence.

Ses aspirations vers le ciel deviennent de plus en plus fréquentes ; à certaines heures la foi semble pour elle déchirer ses voiles : « Ils sont fous ceux qui disent se contenter de la dernière place au paradis ! Comme leurs pensées changeront au jour où ils verront clair ! Montons, montons, mon âme, le long de notre rude chemin. Plus nous irons haut et loin, plus nous glorifierons Dieu... Regarde, lève les yeux : tout au sommet du ciel, Jésus, ton doux Jésus te regarde. Il tient déjà la couronne ; il l'embellit de pierreries ; et plus il t'aime, plus il te fait mériter de ces trésors par les humiliations et les souffrances. » (P. 313).

Plus approchait le terme de son séjour ici-bas, plus elle comprenait clairement et acceptait pleinement la volonté de Dieu qui entendait faire d'elle une réparatrice et une conquérante d'âmes. Nous avons vu plus haut que pendant son noviciat elle avait accepté la perspective de toutes les souffrances, surtout morales, « à la seule condition, ajoutait-elle, que par cet état de martyre intérieur, je procure votre gloire *et je sauve les âmes.* » (P. 186). C'est ce sentiment de la valeur sociale qu'au point de vue surnaturel la souffrance possède dans l'Eglise, qui provoquait de sa part, au moment où elle apprenait le vote d'une loi de persécution, ce cri admirable : « Et le bon Dieu ne me prend pas ?... Cependant je m'offre... je m'offre... Comment faut-il donc s'offrir pour qu'il accepte enfin ? » (P. 333).

Le même but apostolique, le bien des âmes, est donné à son immolation intérieure et extérieure, dans une leçon sublime où Notre-Seigneur révèle à sa servante l'ensemble de ses desseins sur elle, au cours de la dernière retraite qu'elle fit ici-bas. Il y a là en résumé tout un programme de vie spirituelle parfaite : c'est l'abandon total, au-delà et au-dessus de toute méthode et de toute école, et c'est à la clarté de ces lignes que s'éclaire toute l'existence de Mère Marie de l'*Agnus Dei :*

« ...Notre-Seigneur m'a demandé un complet oubli de moi-même, me priant de me laisser là et de vivre en face de son Cœur, livrée à ses divins vouloirs. Il m'a promis que sa générosité répondrait à la mienne, ses grâces à ma fidélité, avec la différence de l'infini au néant. Dans sa miséricorde, il m'a prévenue que la lutte contre le *moi* serait longue, que je serais heureuse et qu'il serait satisfait si ce *moi* était tout à fait vaincu au moment de ma mort. Il m'a montré qu'il faudrait bien des opérations douloureuses pour le détruire et que la nature passerait par bien des morts avant la mort définitive. Il m'a demandé, pour toute provision de guerre, une volonté persévérante que rien ne décourage, et deux certitudes : la première, que la destruction du *moi* m'est absolument impossible à moi-même ; la seconde, que le Cœur de Jésus veut l'opérer en moi et qu'il le fera pourvu que je sois seulement fidèle. Il m'a demandé pour moyens la fuite de tout retour consenti, un abandon sans limite, de travailler autant que je le pourrais, et quand je ne le pourrais plus, de rester devant lui comme une hostie d'holocauste, livrée à toute l'étendue des volontés de son Cœur. *Il m'a montré qu'il voulait se servir de moi pour les âmes...* Il a fait comme une nouvelle union entre lui et moi : lui pour agir, moi pour supporter. Je ne puis pas rendre ce qui s'est passé : c'est tellement intime et insensible que l'âme seule en garde le trésor ; ce n'est pas fait pour les sens ; c'est d'une profondeur dont l'âme seule est capable... Il fera tout pour moi si je le laisse faire. » (P. 348-50).

Et voici la dernière marque qui prouve que cette âme touche aux sommets les plus élevés : toutes ses résolutions se résument dans un effort vers la *simplicité* de l'enfance spirituelle :

« Notre-Seigneur me demande la pratique d'une entière simplicité, qui sera pour moi l'expression la plus réelle de l'humilité. Elle doit se traduire : 1° Envers Dieu, par un abandon d'enfant entre ses bras, par rapport à sa très sainte volonté sur moi ; par le même abandon et une absolue confiance dans mes rapports avec lui ; 2° Envers mes supérieures, par

une manière d'être beaucoup plus abandonnée, confiante, limpide ; par plus d'esprit de foi ; 3° Envers mes sœurs, par l'attention à chercher Dieu seul dans tous mes rapports avec elles, évitant toutes les recherches et retours d'amour-propre, me donnant sans détour, pour tâcher de donner Dieu ; 4° Envers moi-même, par la répression absolue de tout retour satisfait et vaine complaisance, par la lutte sérieuse contre tout ce qui me retourne vers moi-même, par la tendance continuelle à m'oublier pour vivre en face du Cœur de Jésus et m'occuper de lui, comme il me l'a demandé. » (P. 351-52).

Quand elle écrivait ces lignes pleines de lumière et de vie, notre religieuse n'était plus à Bordeaux. Au prix des plus vives souffrances, on l'avait conduite dans un autre couvent, à Paris, afin de recourir aux lumières les plus hautes de la science médicale, impuissante devant son mal. Puis, la persécution devenant imminente, la communauté de Paris se réfugiait à Liège (septembre 1901), emmenant avec elle cette épave humaine, qui était, sans que personne s'en doutât peut-être, son plus précieux trésor. C'est là qu'elle s'éteignit enfin le lundi 14 octobre 1901, la veille de la fête de sainte Thérèse, à l'âge de 24 ans et quelques mois. Elle allait, suivant la prière qu'elle en avait faite, « chanter au ciel le cantique de l'Agneau triomphant, après avoir chanté sur la terre le cantique de l'Agneau immolé. » (P. 345).

* *

En terminant la belle préface qu'il a mise en tête de cette biographie, M. René Bazin souhaite que quelques-uns des persécuteurs des Ordres religieux lisent ce livre, bien capable de leur montrer de quelle trempe sont ces âmes qu'ils frappent et qu'ils exilent. Souhaitons aussi que beaucoup de pécheurs apprennent de Marie-Anne le prix que la France et l'Eglise doivent payer pour contrebalancer aux yeux de Dieu les crimes et les fautes qu'ils commettent avec tant de légèreté et de coupable inconscience. Et s'il fallait nous excuser auprès de nos confrères d'avoir parlé si longuement d'une âme dont la vocation réparatrice et contemplative se déroula sur un autre plan que la leur, nous leur rappellerions que le succès dans l'apostolat vient beaucoup plus de ceux qui prient que de ceux qui travaillent, et que Mère Marie de l'*Agnus Dei* s'offrait à l'immolation non seulement « pour les âmes saintes, comme saint Jean, pour les âmes coupables, comme Madeleine » (p. 307), mais aussi « pour les prêtres » (p. 262).

Comptes rendus Bibliographiques

Mgr M. Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. **La Route aplanie.** — In-8 de 120 p. — Paris. Spes.

Cette brochure contient sept lettres adressées par Mgr Besson à M. le pasteur Dubuis, de Chardonne (canton de Vaud), en réponse aux attaques dirigées par lui contre le catholicisme, dans un livre répandu en Suisse et dans les pays de langue française, *Le Voile déchiré*.

Les réponses de l'évêque portent sur de nombreux sujets de controverse, où, par suite d'ignorance ou de préjugés, le catholicisme a été singulièrement défiguré par le pasteur. Des considérations préliminaires (lettre I) établissent que la situation des protestants est aussi satisfaisante dans les cantons catholiques que celle des catholiques dans les cantons à majorité protestante. La IIe lettre ramène à de justes proportions quelques griefs d'ordre général, où il semble que les efforts du catholicisme en faveur du progrès social aient été sous-estimés, alors que les mérites du protestantisme ont été exagérés. L'éminent évêque est d'ailleurs d'une loyauté parfaite à l'égard de son adversaire : avec lui, il déplore certaines erreurs et certains abus du passé ; mais il lui demande en retour de reconnaître avec la même loyauté les « déficits » du protestantisme. Parmi les abus, il faut savoir déplorer, même encore aujourd'hui, ceux trop réels qui ont servi de prétexte à l'éclosion du protestantisme ; mais ici (lettre III), Mgr Besson n'a pas de peine à prouver, documents en main, que ces abus seuls n'auraient pu expliquer l'introduction de la Réforme. C'est la contrainte imposée par le pouvoir civil qui a obligé les Vaudois à « courber la tête avec tristesse, parce que le courage de faire autrement leur a manqué ». Quelques pages sur les convertis (lettre IV) montrent bien que si les convertis du protestantisme au catholicisme sont poussés par la seule grâce de Dieu, on n'en saurait dire autant des « convertis » du catholicisme au protestantisme.

La lettre V s'élève davantage dans la région des principes : il s'agit des obstacles que le catholicisme est censé apporter au besoin d'unité qui se manifeste dans les diverses confessions chrétiennes. Depuis longtemps, depuis toujours, le catholicisme a fait l'unité autour de ses dogmes et de sa constitution divine, qu'il ne peut aujourd'hui sacrifier aux divergences humaines des autres confessions religieuses. D'ailleurs, « l'unique nécessaire », c'est-à-dire la vraie conception de la vie chrétienne, se trouve dans la seule Eglise catholique. Citons ici la conclusion, si ferme et si exacte, de Mgr Besson :

« Le premier rôle de l'Eglise, son rôle direct, ce n'est pas d'organiser la vie temporelle, mais d'introduire dans la vie éternelle ; ce n'est pas de civiliser, mais de christianiser. Néanmoins, suivant la parole tombée des lèvres divines, il y a dix-neuf siècles, parce que l'Eglise cherche d'abord le règne de Dieu et sa justice, elle trouve « tout le reste par surcroît » (Mt., VI, 33). L'Eglise veut d'abord christianiser, et, de fait, elle civilise plus délicatement et plus parfaitement que personne : elle veut d'abord donner le ciel, et, de fait, elle donne les joies les plus pures et les plus vraies qu'il soit permis à l'homme de cueillir ici-bas : elle rend la vie possible et supportable, elle sauvegarde la famille, elle sanctifie le travail, elle soutient la patrie terrestre, elle assure la paix internationale... Suivant la parole de S. S. Pie XI, « quoique l'Eglise, par sa mission divine, ne vise que les biens spirituels et impérissables, telles sont les providentielles harmonies de l'ordre de l'univers, que l'action de l'Eglise contribue au bonheur terrestre d'une manière aussi efficace que si elle avait pour unique objet de le promouvoir » (Enc. *Ubi arcano Dei*). » (Lettre VI, p. 106).

Enfin, c'est au nom de la patrie, « pour notre pays », que Mgr Besson demande à son adversaire de cesser les discussions irritantes et injustes. Au lieu de creuser des fossés nouveaux, il faut « aplanir la route ».

La brochure si remarquable de Mgr Besson n'était primitivement destinée qu'au diocèse de Fribourg-Lausanne-Genève. Mais le livre de M. Dubuis ayant été répandu en France et en Belgique, on a demandé à l'éminent auteur de la mettre à la portée d'un public plus étendu. Les catholiques lui feront partout l'excellent accueil qu'elle mérite.

Mme Marie FARGUES. **Les tendances actuelles en éducation.** — In-12 de 187 p., 10 f. — Dijon, Publications « Lumière », 15, rue Bossuet.

La pédagogie, science et art, doit sans cesse évoluer, s'adapter aux milieux, ainsi qu'aux conditions changeantes de la vie.

C'est ce que l'on paraît avoir mieux compris à l'étranger que chez nous, et peut-être même, osons le dire, chez les éducateurs en marge du catholicisme davantage que chez les nôtres. Il n'est que temps de s'atteler à des problèmes nouveaux que nos anciens ne pouvaient envisager, et de nous initier à des méthodes qui ont déjà fait leurs preuves, méthodes basées sur une psychologie plus compréhensive de l'enfant.

Parmi les guides qu'il est bon d'écouter ici, Mme Fargues, éducatrice professionnelle, s'est déjà fait une place des plus honorables. Son expérience, son autorité en la matière, établies par ses précédents écrits, apparaissent fortifiées encore dans celui-ci qui envisage les tendances actuelles en éducation.

Voici d'abord un « Voyage à vol d'oiseau à travers la Pédagogie nouvelle » : conférence donnée à l'Institut catholique de Paris. L'auteur décrit objectivement les principales méthodes pédagogiques en usage actuellement dans le monde, mais non sans sympathie, ce qui est la bonne manière pour comprendre et faire comprendre.

L'étude qui suit, parue dans le *Correspondant*, montre l'erreur de ceux qui ne savent doser, de façon à réaliser un sain équilibre des jeunes esprits, les disciplines de l'action et du verbe, dès le début de l'instruction

La troisième étude, parue dans la *Revue pédagogique*, avertit ceux qui méconnaissent les lois biogénétiques que les enfants ne sont pas justiciables à tous les âges des mêmes méthodes, et que le principe d'auto-éducation ne doit pas être exclusif de l'intervention du maître.

Après cette partie critique, la partie constructive, représentée par trois études sur des sujets très différents : la Jeune Fille moderne, article paru dans *Lumen* (notamment l'orientation de son instinct maternel, en attendant le mariage, ou, à défaut de mariage, vers les œuvres sociales) ; — l'Imagination des enfants et l'utilisation (consciente chez l'éducateur, inconsciente chez l'enfant) des lois de l'auto-suggestion (article paru dans la *Revue belge de pédagogie)* ; — enfin une étude (parue dans *L'Education)* montrant le rôle de l'éducateur au sein d'une collectivité d'enfants (selon qu'il veut amuser ou éduquer), et renseignant sur l'organisation matérielle des jeux des petits.

Nul éducateur digne de ce nom qui ne trouve dans ces pages de quoi réfléchir à d'importants problèmes, et une foule de remarques neuves, pratiques ou instructives.

Louis SULLEROT, prof. à l'Ecole St-François de Dijon. **La Vie chrétienne.** I. *La Religion lien de vie entre l'homme et Dieu.* — In-8 de XV-91 p., 9 f. — Marseille, Editions Publiroc.

L'an dernier, en présentant le volume de M. l'abbé Sullerot : *Le Problème de la Vie devant la Raison et devant le Catholicisme*, j'en signalais le mérite et la nouveauté, l'utilité aussi pour tous ceux qui ont à dispenser l'enseignement religieux soit dans les collèges, soit dans les cercles d'études et de conférences, de plus en plus nombreux, grâce à Dieu, soit même tout simplement en chaire. Utilité encore et même intérêt captivant pour les chrétiens instruits, désireux de se rendre compte de leur foi, et de pouvoir en rendre compte, selon la recommandation de l'Apôtre, à tout venant.

J'attirais l'attention sur la méthode de l'auteur, épris de synthèse vivante, actuelle, accessible à tout esprit cultivé.

Je prédisais à ce livre, issu d'un long apostolat auprès de la jeunesse des écoles, et d'un commerce averti et sympathique avec la pensée et les aspirations de nos contemporains, un légitime succès. Le succès est venu, un succès dont on ne peut que se réjouir : l'œuvre est bonne et faite de main d'ouvrier.

Ce volume était, en un certain sens, une Préface. Après l'*Apologétique* devait venir l'*Exposé doctrinal* de toute la Religion. En voici le premier fascicule dont le sous-titre indique l'objet : *La Religion, lien de vie entre l'homme et Dieu.*

M. l'abbé Sullerot eût pu attendre d'avoir un gros volume imprimé. Il a préféré livrer de suite celui-ci. C'était donner satisfaction à de nombreux lecteurs. C'est afin que les maîtres de l'enseignement religieux puissent en faire plus tôt bénéficier leurs disciples

Cinq fascicules, c'est-à-dire cinq synthèses particulières groupées autour de cette notion capitale trop souvent laissée dans l'ombre, ou, ce qui revient au même, perdue au milieu de thèses abstraites : la *Vie*, la vie humaine divinisée, ou, si l'on veut, la vie de Dieu dans l'homme ; en d'autres termes encore : la vie de la grâce, l'*état de grâce* (qui n'est même pas mentionné, soit dit en passant, dans tel et tel de nos Catéchismes diocésains).

Méthode très heureuse. Le point de départ est excellent. N'est-ce pas de cette idée de la vie de Dieu en l'homme que vivaient les premiers chrétiens ? « C'est elle, dit justement l'auteur, qui communique à l'Evangile et aux Epîtres de S. Jean leur incroyable richesse, c'est elle qui donne aux formules de S. Paul leur inimitable plénitude, c'est elle qui est la sève nourricière de notre admirable liturgie, c'est elle qui fait le fond de la spiritualité chrétienne authentique ». Et de fait, « le Chrétien n'est pas seulement celui qui croit et professe la doctrine de Jésus-Christ, mais celui qui vit de la vie du Christ ».

Ainsi l'auteur groupe tout son enseignement autour du Christ vivant, non seulement dans le passé, mais dans le présent, « et animant sans cesse le grand corps social de l'Eglise ».

Son exposé est en somme une histoire, l'histoire de l'effusion de la grâce, de la vie puisée dans le Christ : histoire de l'état de grâce qui est un drame toujours en action et qui est ici présenté comme tel.

Cette présentation, conforme à la réalité, donne à l'ouvrage, — sans rien lui faire perdre de son caractère didactique, que mettent en relief des divisions nombreuses, et de multiples variantes typographiques, — une vie, un allant, dirai-je, de nature à intéresser fortement élèves et lecteurs de toute catégorie. La doctrine en est comme rajeunie et douée d'une efficacité nouvelle.

Dans ce premier fascicule on trouvera d'abord un *Prologue* où est décrit le caractère véritable de la Religion chrétienne, « la Religion du *Pater* et de la Croix », qui est avant tout « une vie ».

Puis trois chapitres où sont étudiés, dans leur réalité vivante et agissante, d'une manière qui sait unir l'enseignement dogmatique à l'ascétisme, et en fait jaillir celui-ci, comme le parfum se répand naturellement de la fleur, et non plus dans une série de thèses abstraites, comme on le faisait d'ordinaire jusqu'ici : I. *L'Homme*, résumé et roi du monde visible, ouvrier de Dieu, fils de Dieu ; — II. *Dieu :* Celui qui est, divin Architecte de l'univers, Maître, Législateur et Juge, Dieu d'amour (la famille divine : on appréciera cet exposé du dogme de la Trinité) ; Dieu d'amour dans notre vie, et dont le service est plein de douceur ; — III. *La Religion, vie de famille avec Dieu*, présentée dans *a)* le mystère de la grâce, *b)* le mystère de Noël, *c)* le mystère du Vendredi Saint, *d)* le mystère de Pâques, *e)* la lumière de Dieu.

Enfin un *Epilogue*, intitulé *Le Drame de la vie chrétienne*, montre que seul le règne de la grâce

réalise intégralement les ambitions humaines, en nous procurant la triple conquête de nous-même, du monde et de Dieu : marche triomphale de la vie qui aboutit à la joie.

Il y a là des pages puissantes et neuves.

K. Adam. **Le vrai visage du Catholicisme,** traduit de l'allemand par E. Ricard. — Un vol. in-12 de 306 p., 15 f. — Paris, Grasset (Collection « La Vie Chrétienne »).

Ce livre mérite de marquer une date dans l'histoire du catholicisme en Allemagne, presque au même titre que *La Symbolique* de Mœhler, et pour des motifs analogues ; car il répond aux préoccupations religieuses essentielles des âmes de bonne foi qui, au-delà du Rhin, étudient actuellement le catholicisme et voudraient profiter de ses richesses spirituelles, dont elles sentent vivement l'absence au sein des confessions religieuses auxquelles elles appartiennent.

Une double nostalgie travaille actuellement les âmes protestantes en Allemagne : celle de l'unité et celle de la vraie vie spirituelle. La première se manifeste dans ces efforts répétés, ces conférences, ces congrès pour « l'union des Eglises chrétiennes » dont Nathan Sœderblom, archevêque luthérien d'Upsal, récemment décédé, s'était fait le brillant protagoniste, et dans l'activité de quelques écrivains de valeur, tel que Heiler, auquel le présent volume fait souvent allusion. La nostalgie de la vie spirituelle se trahit dans le monde protestant allemand par l'attraction puissante exercée sur les âmes les plus hautes, surtout sur celles des pasteurs, par les écrits des mystiques catholiques et par le rayonnement puissant de ces centres de vie spirituelle et liturgique que constituent certains couvents, notamment les abbayes bénédictines de Beuron et de Maria-Laach.

La tendance fâcheuse qui risque de rendre stérile ce mouvement vers le catholicisme consiste à voir dans celui-ci simplement *une* confession religieuse *parmi* d'autres, la meilleure si l'on veut, mais dont il convient d'extraire le suc (comme on le fera du reste pour les autres sectes) en vue de constituer pour l'avenir une formule religieuse plus riche que toutes celles qui existent actuellement. L'histoire des religions, telle qu'on la conçoit dans les mêmes milieux, vient confirmer la tendance dont nous parlons. Le savant peut discerner en effet dans le catholicisme la trace bien nette d'éléments fort divers qu'il a intégrés au cours de sa longue histoire. Et l'on en conclut que l'homme moderne a le droit de faire un tri dans ces apports qu'il discerne, dans ces éléments qu'il juge de valeur très inégale.

En une série de conférences données en 1923 et réunies en volume sous ce titre *Das Wesen des Katholizismus (L'essence du catholicisme ;* Dusseldorf, Schwann), M. Karl Adam, prêtre et professeur de théologie catholique à l'Université de Tubingue, prend à partie cette prétention qu'affichent certains esprits modernes de juger du divin par des principes humains, d'en prendre et d'en laisser dans la révélation et dans l'œuvre du Christ. Il montre que c'est n'avoir rien compris à la véritable essence du catholicisme, parce qu'on n'a pas aperçu l'existence du principe vital intérieur qui a assimilé tous ces apports historiques au point d'en faire un seul tout vivant, parce qu'on n'a pas compris que ce principe intérieur n'est autre que la vie même du Christ révélateur et rédempteur prolongée dans son Eglise, et unissant, en elle et par elle, chacune de nos âmes à la vie même de Dieu. Cette infinie richesse de vie intime du catholicisme le distingue radicalement de ce qui n'est que système de thèses, ou agrégat historique, et le place à un rang transcendant, au delà et au-dessus des autres religions, même chrétiennes, qui n'ayant pas sa force vitale, n'ont conservé qu'une doctrine et une vie diminuées et dégradées. « Le catholicisme, écrit l'auteur, est essentiellement thèse, affirmation, affirmation de toutes les valeurs et réalités du ciel et de la terre. Les confessions non catholiques se placent toutes, non pas sur le terrain d'une affirmation ferme et absolue, mais sur celui de la négation, de la suppression, du choix subjectif. L'histoire du catholicisme est celle de l'affirmation sans restriction, rigoureuse, complète de la réalité entière de la révélation, de la plénitude de l'Esprit de Dieu, qui s'est répandu dans le Christ avec toute sa puissance de développement. Il donne la réponse tranchante, absolue, complète à la vie intégrale de l'homme sous tous les rapports » (p. 22-23).

Cette citation donne le ton de ces conférences. L'auteur y fait de l'apologétique, sans doute, non pas toutefois en avocat qui défend une thèse, encore moins en polémiste qui attaque l'adversaire, mais en révélateur qui veut essayer de montrer à son auditoire l'Eglise dans sa vraie vie, l'Eglise en marche parmi les hommes, l'Eglise s'unissant ici-bas à Dieu par le Christ au milieu des combats, *le vrai visage* de l'Eglise catholique en un mot. Et il écrit : « Si réellement il existe un Dieu personnel, et s'il est vrai que ce Dieu personnel a voulu se communiquer à moi d'une manière immédiate et personnelle en Jésus-Christ, il n'est pas possible que pour saisir cette réalité, si pleine de conséquences pour moi, il me faille faire d'austères études d'histoire et de philologie et recourir à toutes les ressources de la critique textuelle. Non, le mystère divin doit être assez simple et assez à ma portée pour pénétrer dans mon cœur, dans le cœur de tout homme, quelque modeste qu'il soit. Ce mystère simple, humble, je le trouve dans la foi tranquille, vivante, dans l'espérance fidèle et forte, dans la charité généreuse et dévouée de *l'Eglise,* qui, dans son dogme, sa morale et son culte, respire l'esprit même de Jésus, et qui, depuis tant de siècles, malgré les persécutions, les fautes et les difficultés, continue à lui rendre témoignage avec une vigueur toujours nouvelle » (p. 86-87). On voit en quel sens nous avions le droit d'évoquer le grand souvenir de Mœhler en parlant de ce livre nouveau.

Onze chapitres partagent ce volume ; au lieu d'en faire une analyse purement matérielle, nous avons préféré dégager l'esprit qui les anime. Les lecteurs français, grâce au labeur de M. Ricard, professeur au Séminaire d'Issy, pourront aisément prendre contact avec cette pensée profonde et entraînante, qui renouvelle toutes les questions auxquelles elle touche.

Notons seulement en terminant, que dans le souci très louable de se montrer tolérant à l'égard de nos frères séparés, l'auteur est allé jusqu'à accueillir une opinion récente d'après laquelle un catholique pourrait perdre la vraie foi sans commettre un péché formel ; plus prudent, le traducteur a, dans une note, insinué quelque réserve, que nous aurions aimée plus catégorique encore, car cette opinion nouvelle n'a pas encore, et à notre avis ne mérite pas d'avoir, droit de cité en théologie.

Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques, continué par A. de Meyer et Et. van Cauwenbergh, professeurs à l'Université de Louvain. — Fasc. xxxi-xxxii, *Baader-Barbançon.* — Paris, Letouzey et Ané.

Avec ce double fascicule débutent la lettre B et le tome vi. Selon toutes les vraisemblances, elle sera beaucoup plus vite achevée que la lettre A, si l'allure qu'a suivie la publication depuis sa reprise par des professeurs de Louvain se maintient. Nous le souhaitons sincèrement et vivement.

Nous avons fait remarquer, dans notre précédent compte rendu par quel choix judicieux les collaborateurs étaient désignés pour chaque article. La même observation s'impose pour les présents fascicules. C'est le P. Grisar pour les personnages et les choses d'Al-

lemagne, M. L. Bréhier pour l'histoire byzantine, M. Audollent pour l'Afrique ancienne, dom Séjourné pour l'hagiographie bénédictine, dom Lambert, bénédictin à Saragosse, pour les choses d'Espagne, le P. Jacquin et le professeur Veit pour les régions du Rhin supérieur et de la Suisse, etc., etc.

Dans ces 576 colonnes, il y a certainement plus d'un millier d'articles, dont l'importance est des plus diverses. Il nous est impossible d'en parler avec quelques détails. Nous ne pouvons que relever quelques-uns des plus notables ; mais nous tenons à marquer la valeur et la solidité de presque tous les autres.

Baalbek (par C. Korolevskij, prêtre du rite byzantin, auteur d'une *Histoire des Patriarchats melkites*), a été le siège de trois évêchés chrétiens : l'un, melkite catholique, qui remonte au moins au temps de Constantin et compte aujourd'hui 8.000 fidèles et 2.000 dissidents, avec 15 prêtres plus 8 dissidents ; l'autre, melkite orthodoxe, qui n'eut qu'une durée éphémère ; le troisième, maronite, qui date du XVII^e siècle, compte 40.000 fidèles, avec 220 prêtres et 56 moines répartis dans 15 monastères.

Il y eut, au VII^e siècle, trois abbés du nom de *Babolein* ou Bobolen, fréquemment confondus dans les biographies. Dom Séjourné a débrouillé cet écheveau de personnalités homonymes et contemporaines, et distingué S. Babolein, abbé de Bobbio, mort après 640 ; S. Babolein, premier abbé de Saint-Maur-des-Fossés, mort le 26 juin 670 ; et S. Babolein, troisième abbé de Stavelot et Malmédy, mort en 670 ou 671.

A *Bachiarius*, moine ou évêque espagnol du début du V^e siècle, qui écrivit un certain nombre d'ouvrages plus ou moins infectés de priscillianisme, dom Lambert consacre une remarquable notice de dix colonnes, enrichie d'une abondante bibliographie.

La notice sur Alois et Augustin *de Backer*, les bibliographes si connus de la Compagnie de Jésus, est due au P. E. Lamalle. On sait que leur œuvre fut refondue et rééditée par le P. Sommervogel.

On peut regretter que la place ait été si mesurée à Roger *Bacon* (P. Vandewalle), réduit à quatre colonnes, alors que son génie se révèle comme un des plus grands du moyen âge. Comme dans son récent ouvrage sur *Roger Bacon dans l'histoire de la philologie*, l'auteur insiste sur le caractère légendaire des persécutions et emprisonnements dont Bacon aurait été la victime.

Badajoz a fourni à dom Lambert le sujet d'un article riche de substance et bourré de choses. Cette ville eut un évêque mozarabe dès sa création par Abdel Rahman, par conséquent sous un gouvernement musulman. Dès la « reconquête » Grégoire IX demanda la création d'un diocèse catholique à Badajoz. Mais après comme avant cette date, cet évêché eut une existence fort mouvementée. Le diocèse actuel compte 648.000 âmes avec 374 prêtres et 150 paroisses.

Le même collaborateur a consacré à la *Bétique* une étude d'ensemble, où il passe en revue successivement la province romaine, les origines chrétiennes, les persécutions et les martyrs, les églises romaines, le concile d'Elvire, les invasions, les diocèses wisigothiques, les conciles, les hérésies et le monachisme.

Le P. Jacquin a retracé avec sa maîtrise habituelle l'histoire de l'évêché, de la principauté épiscopale et du concile de *Bâle*. Le diocèse actuel compte 422 paroisses et 854 prêtres.

C'est encore une véritable monographie que dom Lambert a consacrée aux îles *Baléares*, mais une monographie condensée, comme on est heureux d'en trouver dans un dictionnaire.

Signalons encore la remarquable notice sur *Bamberg*, du D^r Burkard, archiviste de l'Etat à Wurzbourg, et celle du R. P. O'Briain sur *Bangor*.

Nous regrettons quelques omissions. Parmi les nombreux évêques du nom de *Bar*, ont été oubliés deux évêques de Langres, Raymond de Bar (1065-1084) et Manassès de Bar (1179-1193), alors que leur contemporain Etienne de *Bar*, évêque de Metz, est étudié par M. G. Allemang. Signalons aussi, à l'article Louis de *Bar* (Maurice Lecomte), l'absence de toute la bibliographie afférente à la période de son épiscopat langrois.

Alexandre MASSERON. **Les Franciscains** (Collection « Les grands Ordres monastiques et Instituts religieux »). — In-12 de 266 p., 15 f. — Paris, Bernard Grasset.

L'histoire de l'Ordre franciscain mise à la portée du grand public ! Entreprise qui ressemble fort à une gageure et paraît seulement destinée à alimenter de nouvelles controverses entre « franciscanisants » ! En une centaine de pages, M. A. Masseron a tenu cette gageure de façon fort honnête. Cette « partie historique » de son ouvrage nous redit, suffisamment pour en marquer les traits principaux, ce que furent « le fondateur et les débuts de l'Ordre » franciscain ; et comment cet Ordre, du XIII^e au XX^e siècle, se subdivisa en différentes branches dont, après la réforme de Léon XIII, subsistent simplement les Mineurs, les Conventuels et les Capucins.

La deuxième partie « La Vie Franciscaine » (p. 103-261) ne fait aucune distinction entre Mineurs, Conventuels et Capucins. L'auteur n'a voulu savoir qu'une seule chose : c'est que ces religieux étaient tous, et à titre égal, du moins à ses yeux d'observateur du dehors, les fils légitimes de S. François d'Assise. Il nous dépeint avec émotion la vie chez les Franciscains, le recrutement, la formation, la vie des religieux dans le cloître et hors du cloître, leur organisation hiérarchique et il s'efforce de pénétrer « l'âme franciscaine ».

Que nos lecteurs ne s'imaginent pas que M. Masseron ait peu utilisé les documents sans s'inspirer des règles de la critique historique : la grande perfection de son livre est d'être au point, sans paraître s'y attacher. On trouvera, au bas des pages, des références relativement rares, mais qui, à elles seules, indiquent suffisamment à quelles excellentes sources a puisé l'auteur. Mais il a donné à son œuvre un tour personnel d'un incontestable mérite. Il a su exprimer son admiration en des termes dont la conviction vous pénètre.

Dictionnaire Pratique des Connaissances Religieuses. *III^e Supplément (1931).* Publié sous la direction de G. Jacquemet. — Paris, Letouzey.

La mort du regretté M. Bricout n'a pas interrompu la publication des *Suppléments* du *Dictionnaire Pratique*. Le soin en a été confié à M. l'abbé Jacquemet, vicaire à St-Marcel (à Paris), dont le talent est déjà si apprécié.

Le troisième *Supplément* est rédigé sur le même plan que les deux précédents. Il nous tient exactement au courant des faits religieux et des publications importantes de l'année 1930. Nous signalerons tout particulièrement les articles : *Allocations familiales* (G. Jacquemet) ; *Apologétique* (A. Michel) ; *Associations professionnelles* (G. Jacquemet) ; *Assurances sociales* (J. Bricout) ; *Augustin (S.)* (G. Bardy) ; *Bordeaux (Henry)* (L. Jules) ; *Eglises orientales séparées* (A. Michel) ; *Famille*, dispositions sociales et législatives en faveur de la famille, ou les droits des familles nombreuses (A.-W. de Walle) ; *Franc-Maçonnerie* (P.-V. Fournier) ; *Inde* (P.-V. Fournier) ; *Instruments de Musique* (A. Gastoué) ; *Jésus* (L. Vaganay) ; *Le Goffic (Charles)* (L. Jules) ; *Marcel* Louis-François (G. Drioux) ; *Mauriac* (G. Jacquemet) ; *Non-Civilisés* (P.-V. Fournier) ; *Paresse* (F. Girerd) ; *Préhistorique (Homme)* (G. Drioux) ; La légende de